ORCHESTRE
PHILHARMONIQUE
DE STRASBOURG

ORCHESTRE NATIONAL

REGLEMENT DE CONCOURS

L'Orchestre philharmonique de Strasbourg recrute

une flûte solo

Concours les mardi 2 et mercredi 3 mars 2027

Toutes les épreuves auront lieu à Strasbourg, Palais de la musique et des Congrès. Les frais de voyage et de séjour ne seront pas remboursés.

Inscriptions sur www.philharmonique.strasbourg.eu sous la rubrique « Orchestre », puis « concours et recrutements » le lundi 15 février 2027 au plus tard.

Une convocation sera envoyée aux candidats le 22 février 2027.

Pour le 1er tour, les candidats seront répartis en deux groupes (matin ou après-midi). Le créneau sera précisé dans la convocation.

EPREUVES & PROGRAMME

- Les traits sont téléchargeables sur notre site internet www.philharmonique.strasbourg.eu sous la rubrique « concours et recrutements ».

Mardi 2 mars 2027 (1er tour)

Concerto :

- W. A. MOZART : Concerto pour flûte et orchestre en sol majeur K. 313, 1er mouvement (sans cadence)

Traits d'orchestre :

- C. SAINT-SAËNS : Le Carnaval des Animaux, La Volière
- R. STRAUSS : Salomé

Orchestre philharmonique de Strasbourg – Orchestre national
Palais de la Musique et des congrès
Place de Bordeaux
BP 40246
67006 Strasbourg Cedex

Mercredi 3 mars 2027 (2e et 3e tour)

2e tour

Concerto :

- A. JOLIVET : Concerto pour flûte et orchestre à cordes, Andante Cantabile et Allegro Scherzando

Traits d'orchestre :

- F. MENDELSSOHN : Le Songe d'une nuit d'été, Scherzo
- M. RAVEL : Daphnis et Chloé
- V. BELLINI : Norma
- S. PROKOFIEV : Pierre et le loup

3e tour

Traits d'orchestre :

- L. VAN BEETHOVEN : Symphonie n°3
- C. DEBUSSY : Prélude à l'après-midi d'un faune
- S. PROKOFIEV : Symphonie classique
- J. BRAHMS : Symphonie n°4
- M. RAVEL : Shéhérazade, La Flûte enchantée (2e mouvement)
- R. STRAUSS : Le Chevalier à la rose
- G. MAHLER : Symphonie n°9
- I. STRAVINSKY : L'Oiseau de feu
- D. CHOSTAKOVITCH : Symphonie n°7 et Symphonie n°10

- G. ROSSINI : Guillaume Tell (avec des musiciens de l'Orchestre philharmonique de Strasbourg et dirigé par le directeur musical)

INFORMATIONS

- Aucune répétition avec piano n'est prévue pour le 1er tour.

- À l'issue du 1er tour, les résultats seront communiqués aux candidats sur place et par courriel (liste des numéros retenus).

- Les candidats retenus pour le 2e tour pourront répéter le Concerto du 2e tour avec la pianiste accompagnatrice. Les répétitions auront lieu le soir même du 1er tour. L'horaire sera communiqué aux candidats retenus après l'annonce des résultats du 1er tour.

Orchestre philharmonique de Strasbourg – Orchestre national
Palais de la Musique et des congrès
Place de Bordeaux
BP 40246
67006 Strasbourg Cedex

CONDITIONS D'EXERCICE

Prise de fonction : août 2027

Obligations contractuelles : 30 services/mois

Rémunération : En référence à la grille indiciaire des musiciens de l'Orchestre, la rémunération brute mensuelle s'établit à partir de 3 912,99 €, décomposés comme suit :

- Traitement mensuel brut : 3 293,34 € (indice majoré 669). Le classement indiciaire dépend de l'expérience professionnelle et artistique.
- Indemnité de résidence : 1 % du traitement mensuel brut/mois
- Régime indemnitaire en trois volets :
 - Part 1 incluant l'indemnité vestimentaire : 219,05 €/mois
 - Part 2 pour usure et entretien des instruments : 90,47 €/mois
 - Part 3 : 1/12^{e} du (traitement mensuel brut + indemnité de résidence) /mois

Compléments de rémunération :

- Forfait audiovisuel : 1 827 €/an
- Avance sur redevance : 160 €/an
- Participation aux frais de transport et forfait mobilité durable (le cas échéant)
- Supplément familial de traitement (le cas échéant)
- Participation possible de l'Orchestre à la couverture mutuelle et à la prévoyance

Avantages :

- Prestations d'action sociale proposées par le CNAS
- Tarifs préférentiels pour certains établissements culturels et sportifs